

© Francesco Zahala / Agence NOOR

Agence Française
de Développement

MAROC



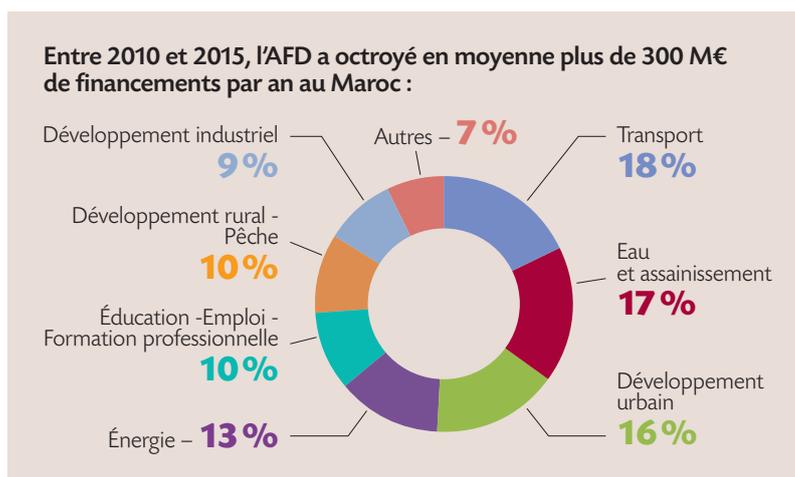
Le Maroc, un pays méditerranéen en Afrique

Au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, le Royaume du Maroc bénéficie d'une situation stratégique. Engagé dans la voie de l'ouverture internationale et de l'intégration euro-méditerranéenne, il est le seul pays à bénéficier du « statut avancé » avec l'Union européenne. Le Maroc poursuit depuis une vingtaine d'années un processus de modernisation politique, économique et sociale, accéléré par le « Printemps arabe ». Après une croissance du PIB à 5 % en moyenne sur la décennie 2000-2010, l'économie marocaine a connu depuis lors un ralentissement. Malgré une amélioration de ses indicateurs sociaux, le Royaume doit faire face à de nombreux défis structurels : inégalités dans l'accès à l'emploi, enclavement du monde rural, ressources naturelles fragiles et limitées. Pour y répondre, il s'est doté d'ambitieux plans sectoriels.

Par ailleurs, confronté de longue date à un contexte de vulnérabilité climatique, le Maroc contribue activement à l'effort international en matière de développement durable et de lutte contre les dérèglements climatiques et leurs effets. Il s'est notamment fixé comme objectif d'avoir 52 % d'énergies renouvelables dans son mix électrique en 2030.

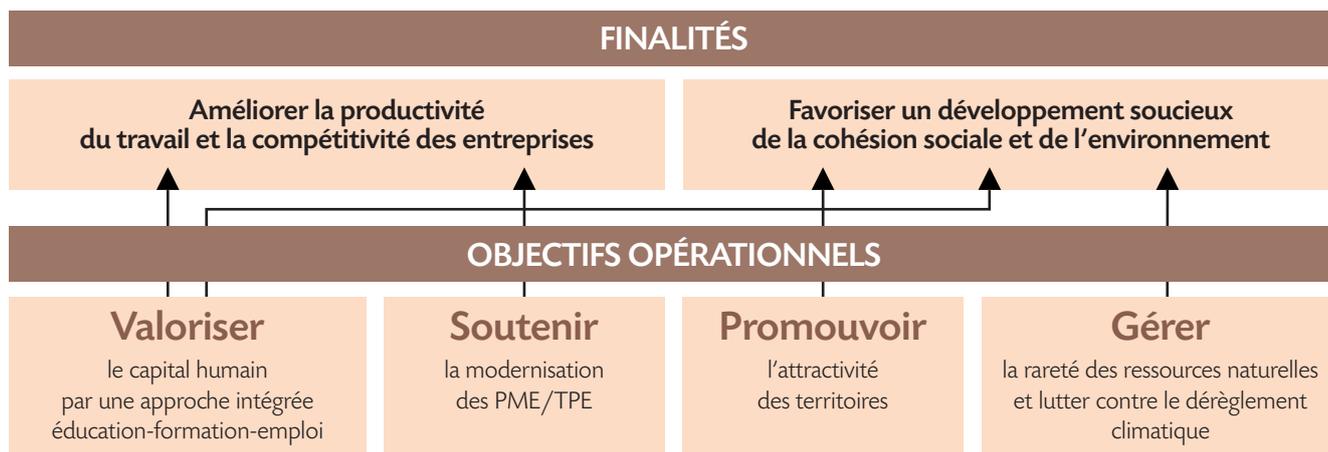
L'engagement du groupe AFD au Maroc

L'Agence française de développement (AFD) intervient au Maroc depuis 1992. Le Royaume est le 1^{er} bénéficiaire des financements de l'AFD avec 5,5 Mds € engagés depuis cette date.



La stratégie de l'AFD au Maroc

L'AFD intervient en réponse aux demandes du Royaume du Maroc dans le cadre d'une stratégie qui comporte deux finalités déclinées en quatre objectifs opérationnels.



Stratégie Climat de l'AFD

Concilier climat et développement

L'accélération du changement climatique nous impose de construire de nouvelles trajectoires de développement, sobres en carbone et résilientes aux effets du changement climatique. Depuis 2005, l'AFD prouve qu'il est possible d'agir à la fois en faveur du développement et de la lutte contre le changement climatique : 55% des projets qu'elle a soutenus en 2015 à travers le monde ont répondu à cette double exigence.



Tramway de Rabat © Francesco Zizola / Agence NOOR

L'AFD a été accréditée au Fonds vert en 2015 et a commencé à lui soumettre des projets, notamment en faveur du Maroc.

L'AFD s'est engagée à renforcer encore son engagement pour atteindre, dès 2020, **5 Mds € par an** de financements dédiés au climat. De plus, elle contribue activement à la réflexion sur la finance climat et à son développement.

Intégrer les meilleures pratiques au sein des institutions financières

L'AFD promeut les « Cinq principes volontaires pour la généralisation de l'action climatique au sein des institutions financières » dont elle est l'un des initiateurs et chefs de file.

1. **S'ENGAGER** dans une stratégie en faveur du climat
2. **GÉRER** les risques climatiques
3. **PROMOUVOIR** des objectifs intelligents sur le plan climatique
4. **AMÉLIORER** ses résultats en matière de climat
5. **RENDRE COMPTE** de son action pour le climat

Les 3 piliers de la stratégie « Climat-développement » de l'AFD

- un engagement financier : **50% de l'activité de l'AFD dédiés au climat**
- la **mesure systématique de l'empreinte carbone** des projets financés
- une politique de **sélectivité des projets** prenant en compte leur impact sur le climat

L'AFD, partenaire de premier plan des politiques marocaines de lutte contre le changement climatique et ses effets

50% d'engagements

en faveur du climat, soit 150 M€ par an en moyenne entre 2011 et 2015.

De la COP 21 à la COP 22

Grâce à son expertise et à ses financements, l'AFD participe à la mise en œuvre de l'Accord de Paris (COP21). Elle est un acteur important des grandes initiatives et coalitions de l'Agenda de l'action et joue un rôle moteur au niveau du secteur financier international comme national, public comme privé.

La COP 22 de Marrakech se veut une COP de l'action qui rendra opérationnels les engagements pris à Paris. Dans ce cadre, l'AFD soutient la mise en œuvre des Contributions nationales pour le climat (NDC) et organise au Maroc des événements permettant de valoriser les savoir-faire de l'AFD sur le thème de la finance climat et de sensibiliser le grand public marocain.

L'AFD, chef de file d'IDFC sur les questions climatiques

L'International Development Finance Club (IDFC) regroupe 23 banques de développement internationales, régionales ou nationales de premier plan. Les membres de ce réseau partagent une même vision pour la promotion de modèles de développement sobres en carbone et à l'épreuve du changement climatique. Leurs financements en faveur du climat se sont élevés à 85 Mds \$ en 2014. Au sein d'IDFC, l'AFD joue un rôle de chef de file sur le climat et a notamment contribué à la publication de principes communs pour la comptabilisation de la finance climat.

L'AFD et le climat au Maroc

L'adaptation aux dérèglements climatiques

Un projet « d'adaptation » contribue à réduire la vulnérabilité des biens, des personnes et des écosystèmes aux impacts des dérèglements climatiques. L'AFD contribue à l'adaptation du Maroc dans divers secteurs.



Eau potable et assainissement : appui aux régies et à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) pour la préservation de la ressource en eau (réduction des fuites, Programme national d'assainissement).



Agriculture : projet pilote ACCAGRIMAG au Maghreb (avec le FFEM) visant l'amélioration des connaissances, l'évaluation des risques et l'intégration de mesures d'adaptation dans les pratiques des acteurs du secteur. Il comprend également la conception d'un modèle innovant d'assurance climatique.



Industrie : contribution aux stratégies de développement durable des entreprises marocaines, notamment l'Office chérifien des phosphates (OCP) dont l'AFD a financé la Stratégie Eau (réutilisation des eaux usées traitées dans les processus industriels, dessalement) qui a pour objectif de mettre fin à tout prélèvement dans les nappes souterraines.



Station d'épuration de Nador © Émeline Oudin / AFD

L'atténuation des dérèglements climatiques

Un projet « d'atténuation » permet de réduire, d'éviter ou de séquestrer des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Au Maroc, l'AFD soutient le financement :

- **des énergies renouvelables**, en participant au financement des centrales solaires Noor 1 et Noor 3 à Ouarzazate
- **de l'efficacité énergétique**, grâce à des lignes de crédit accordées à des banques souhaitant participer à la promotion de ce secteur
- **des modes de transport peu émissifs**, tels que les tramways de Rabat et Casablanca ou la 1^{re} ligne à grande vitesse du Royaume, entre Tanger et Kénitra
- **du secteur du bâtiment**, en soutenant Taghazout Bay, 1^{er} projet labellisé Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc
- **de la formation professionnelle**, en appuyant la création d'un réseau de trois Instituts de formation professionnelle aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMERE)



Usine de dessalement d'OCP © Francesco Zizola / Agence NOOR

Les outils de financement de l'AFD

Le groupe AFD déploie au Maroc des instruments financiers variés :

- Des prêts à long terme en faveur du secteur public ou privé
- Des garanties de prêts bancaires pour favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises
- Des prises de participation pour soutenir les fonds propres des entreprises (PROPARCO)
- Des subventions ciblées : appui aux ONG, renforcement des capacités de l'administration ou des entreprises, études de faisabilité, protection de l'environnement, promotion des exportations, formation professionnelle

Cette gamme d'instruments financiers est complétée par :

- les formations dispensées par le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), masters professionnels ou formations courtes qui bénéficient à des cadres marocains issus d'institutions et entreprises partenaires de l'AFD
- la participation de l'AFD dans les instances de coordination de l'aide entre le gouvernement et les bailleurs de fonds
- la participation de l'AFD aux réflexions stratégiques sectorielles et transversales (réalisation d'études)



Aménagement de la vallée du Moyen Sebou © Emmanuel Baudran / AFD

Le partenariat avec les ONG au Maroc

L'AFD appuie actuellement 23 projets d'ONG au Maroc. Ces financements se concentrent sur 5 secteurs :

- **Santé** : lutte contre le SIDA et prise en charge du handicap
- **Éducation et formation professionnelle** : qualité de l'éducation, insertion des jeunes, accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu scolaire
- **Droits de l'homme** : lutte contre la peine de mort, protection des droits humains des migrants, lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, gouvernance démocratique
- **Structuration du milieu associatif et jeunesse** : soutien à la démocratie participative, accompagnement des dynamiques citoyennes et solidaires des étudiants marocains
- **Conservation et développement local** : développement durable des oasis, développement rural

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 72 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Projet d'efficacité énergétique « hammams durables » financé par le FFEM © Francesco Zizola / Agence NOOR



Filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis près de 40 ans en faveur du développement durable. Présente dans 80 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou encore du Moyen-Orient, elle participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'institutions financières.

www.proparco.fr



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Instrument financier de la politique française de coopération et de développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est dédié à la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement et émergents. Doté de 90 millions d'euros pour la période 2015-2018, le FFEM accompagne des actions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants organiques persistants et de l'ozone stratosphérique. À fin 2015, le FFEM compte 331 millions d'euros d'engagements financiers, avec 285 projets au portefeuille, dont 67 % situés en Afrique et Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr



Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AGENCE DE RABAT

162 Avenue Mohammed VI – Souissi
10170 Rabat – Maroc
Tél. : +212 537 63 23 94/95
Fax : +212 537 63 23 97
Email : afd rabat@afd.fr

